

Zones défavorisées simples : réunion d'information

Communiqué de la Préfecture du Gers



Zones défavorisées simples : réunion d'information

A la demande du Ministre de l'Agriculture, j'ai organisé ce jour à la préfecture, une réunion d'information sur la révision de la carte des zones défavorisées simples.

Les parlementaires, le président du conseil départemental du Gers, les conseillers régionaux, les élus locaux concernés, les organisations professionnelles agricoles étaient présents à cette réunion.

Cette rencontre avait pour objectif de présenter la carte, la liste des communes et tous les éléments de méthode utiles.

En particulier, les échanges ont porté sur les travaux à mener dans les prochaines semaines pour l'établissement des diagnostics des systèmes de production impactés et des difficultés/fragilités des entreprises agricoles des zones sortantes et réfléchir sur les mesures d'accompagnement les plus appropriées à mettre en place pour ces entreprises.

Pour le Gers, ce sont 63 communes qui sortent du zonage et 400 qui sont maintenues.

Chaque participant a pu s'exprimer dans un climat constructif.

J'ai pris note avec attention des observations et des propositions émises par la profession agricole et j'adresserai un compte-rendu de cette réunion au Ministre de l'Agriculture.

D'autres réunions à caractère technique seront programmées prochainement. Elles permettront d'établir des diagnostics précis des situations des exploitations et des filières concernées.